

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique

**De :** Laurence Michel <michellaurence1305@gmail.com>

**Date :** 12/03/2024 18:31

**Pour :** pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Suite à votre document concernant la réalisation d'une aire de passage pour les GDV, je souhaite vous informer que je suis favorable pour plusieurs raisons :

- 1- il y en a déjà eu (2 terrains mis à disposition entre La Jarne et Angoulins)
- 2- de toutes façons, les GDV s'installent quand même sur la place de la liberté ou sur les terrains de foot
- 3-c'est obligatoire

Je pense qu'il est effectivement mieux de leurs réserver un emplacement plutôt qu'ils s'installent où ce n'est pas prévu.

Cordialement,

Laurence MICHEL (rue des charmes)